



International Year
of Cooperatives

Cooperatives Build
a Better World

copac
COOP
Committee for
the promotion
and advancement
of cooperatives

COOP
Alliance
Coopérative
Internationale

Construire ensemble un monde meilleur : contributions coopératives aux ODD

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques





LA CRISE CLIMATIQUE DEMEURE LE DÉFI MAJEUR DE NOTRE ÉPOQUE.

L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée et l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre a considérablement éloigné le monde de l'objectif de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris.¹ L'intensification des vagues de chaleur, des sécheresses, des inondations et la destruction des écosystèmes accentuent les inégalités sociales, menacent les moyens de subsistance et anéantissent des décennies de progrès. Le changement climatique remodele également le monde du travail, créant de nouvelles opportunités dans les énergies renouvelables et les industries vertes, tout en supprimant des emplois traditionnels dans les secteurs à fortes émissions de carbone.

Alors que le monde s'est réuni à Belém, au Brésil, pour la COP30, la première Conférence des Parties organisée en Amazonie, l'urgence d'accélérer une action climatique inclusive et menée localement se fait plus pressante que jamais. Le Bilan mondial souligne que l'atténuation et l'adaptation doivent progresser de concert², ancrées dans l'équité, les transitions justes et la résilience des populations les plus touchées. Dans ce contexte critique, l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC 2025) met en lumière les entreprises coopératives en tant que partenaires essentiels pour relier l'ambition mondiale à l'action locale. Les coopératives permettent aux communautés d'atténuer les chocs climatiques, de s'y adapter et de s'en relever, renforçant ainsi leurs moyens de subsistance, protégeant les écosystèmes et garantissant que justice climatique et développement durable progressent de concert.

L'AVANTAGE COOPÉRATIF

Les coopératives sont idéalement placées pour faire progresser l'ODD 13 grâce à des approches collectives, démocratiques et ancrées localement en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Leur modèle centré sur les personnes garantit que l'action environnementale améliore directement les moyens de subsistance des membres tout en renforçant la résilience communautaire à long terme. Dans tous les secteurs, les coopératives verdissent leurs opérations et leurs chaînes de valeur, démontrant ainsi que durabilité et rentabilité peuvent aller de pair.

Les coopératives brésiliennes ont joué un rôle de premier plan lors de la COP30, plaidant pour des politiques publiques cohérentes, un financement adéquat et des cadres juridiques favorables aux modèles régénératifs et bas carbone. Elles ont animé un pavillon dédié aux coopératives et participé à des sessions sur la finance verte, l'agriculture à faible émission de carbone, les énergies renouvelables, la bioéconomie, la logistique durable, la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique. Ces initiatives ont démontré la contribution significative des coopératives à la lutte contre le changement climatique, tout en soulignant la nécessité d'un soutien plus large pour développer les initiatives favorables au climat.

L'Organisation des coopératives brésiliennes (OCB) a joué un rôle central dans l'engagement coopératif lors de la COP30. L'OCB a montré comment les coopératives relient l'économie réelle aux engagements climatiques mondiaux, en apportant innovation, durabilité et inclusion aux producteurs locaux. Le manifeste de l'OCB a positionné les coopératives comme des partenaires essentiels de l'action climatique, capables de décentraliser le financement climatique, d'accélérer l'adoption de nouvelles technologies et de renforcer la résilience des communautés.³ Des événements parallèles ont présenté des initiatives concrètes, telles que des collaborations avec Embrapa et des coopératives de crédit comme SicoobCCS qui promeuvent des projets d'élevage à faible émission de carbone et de bioéconomie pour les communautés locales.

Au Royaume-Uni, le plan de réduction des émissions de Central Co-op a été approuvé par l'initiative Science Based Targets (SBTi), confirmant ainsi sa conformité aux objectifs climatiques mondiaux. La coopérative réduira ses émissions directes de 44 % d'ici 2030 et de 90 % d'ici 2053 ; elle diminuera ses émissions indirectes de 97 % d'ici 2040 et éliminera la déforestation des chaînes d'approvisionnement à haut risque d'ici 2025. Le plan est conforme aux objectifs de transition vers la neutralité carbone de l'Union européenne et du monde, et aux meilleures pratiques en matière de responsabilité des chaînes de valeur, témoignant du leadership coopératif dans la décarbonation fondée sur des données scientifiques.

La structure de propriété locale des coopératives crée des avantages concurrentiels dans le domaine des énergies renouvelables grâce à un contrôle démocratique de la production et de l'utilisation, à la création d'emplois communautaires et à une tarification équitable. Ces

1 Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES). « [Objectif 13 | Department of Economic and Social Affairs](#) » (Mise à jour 2025).

2 Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). [Global Stocktake | CCNUCC](#)

3 Manifeste du mouvement coopératif brésilien pour la COP30. <https://www.somoscooperativismo.coop.br/media/attachments/2025/08/04/manifesto-coop-in-cop-30-estilizado.pdf>

caractéristiques placent les coopératives au cœur d'une transition juste, garantissant que l'action climatique génère un travail décent et des bénéfices équitables. En associant responsabilité environnementale et inclusion sociale, les coopératives transforment les principes de durabilité et de solidarité en résultats concrets et mesurables. Dans le cadre du projet « *Décisions forestières éclairées, gestion durable des forêts et certification forestière dans les petites forêts au Vietnam* » (2023-2026), Food and Forest Development Finland (FFD) soutient actuellement les petites coopératives forestières vietnamiennes dans la transformation de leurs pratiques forestières traditionnelles en modèles climato-intelligents contribuant à la fois à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci.⁴ Les coopératives encouragent leurs membres à allonger les cycles de rotation des arbres, à diversifier les essences plantées et à adopter des normes de gestion durable des forêts par le biais de la certification forestière. Ces pratiques augmentent le stockage du carbone tout en réduisant la vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes. En mutualisant leur travail et leurs ressources, les petits exploitants s'entraident également pour restaurer les forêts endommagées après les tempêtes et les inondations, qui deviennent de plus en plus fréquentes et sévères dans le centre du Vietnam.

Dans les économies rurales, les coopératives agricoles aident leurs membres à adopter une production durable et régénératrice en réduisant la déforestation, en préservant les sols et l'eau et en restaurant les écosystèmes dégradés. Grâce à l'investissement partagé et à la mutualisation des risques, elles permettent aux petits exploitants de diversifier leurs cultures, d'adopter des technologies vertes et d'accéder à des financements climatiques qui leur seraient autrement inaccessibles. COOP République tchèque déploie des magasins automatisés et économies en énergie dans les communautés rurales, développés en partenariat avec

les municipalités. Ces points de vente réduisent les besoins en transport, la consommation d'énergie et les émissions liées à leur fonctionnement, tout en maintenant l'accès aux biens essentiels dans les zones peu peuplées, garantissant ainsi la résilience locale. Dans les villes, les coopératives de recyclage et de récupération des déchets contribuent à l'économie circulaire, réduisant les émissions liées aux déchets non gérés et créant des emplois verts et valorisants.

Les coopératives énergétiques sont à la pointe de la transition énergétique citoyenne, permettant aux citoyens de codétenir des infrastructures éoliennes, solaires et de bioénergie. Des coopératives financières et d'assurance mobilisent des ressources pour l'adaptation au changement climatique grâce à la micro-assurance, au crédit vert et à des mécanismes d'intervention rapide qui protègent des chocs climatiques les ménages vulnérables. REScoop.eu, la Fédération européenne des coopératives d'énergie renouvelable, est un réseau en pleine expansion de 2 500 coopératives énergétiques à travers l'Europe, impliquant plus de 2 millions de citoyens dans l'action climatique et la transition énergétique. En promouvant une énergie verte, locale et pilotée par les citoyens, ces coopératives contribuent non seulement à réduire les émissions de carbone, mais aussi à renforcer le soutien public aux énergies renouvelables et à favoriser le développement économique et social local.

Contrairement aux entreprises classiques guidées par le profit à court terme, les coopératives équilibrent la viabilité économique avec la durabilité sociale et environnementale. Leur gouvernance démocratique et leur responsabilité locale favorisent la confiance, la participation et une gestion durable des ressources naturelles. En alignant responsabilité environnementale et bien-être communautaire, les coopératives traduisent les engagements climatiques en solutions concrètes et adaptées aux besoins des personnes, garantissant ainsi que personne ne soit laissé pour compte.

⁴ FFD s'associe à la Thua Thien Hue Cooperative Alliance (TTHCA) et au Center for Climate Change Study in Central Vietnam (CCCSC), ainsi qu'au partenaire finlandais de jumelage Forest Management Association (FMA Savotta) dans le cadre du projet.



ÉTUDES DE CAS DANS LE MONDE ENTIER



Banque coopérative du Kenya

Conformément à sa [politique environnementale, sociale et de gouvernance](#) (ESG), la Banque coopérative du Kenya (Co-op Bank) contribue de manière significative à l'ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques – en mobilisant des financements climatiques et en soutenant la transition vers une économie bas carbone au sein des entreprises coopératives. S'appuyant sur son solide réseau de coopératives et de SACCO (coopératives d'épargne et de crédit), la Banque propose des financements ciblés pour les énergies renouvelables, les technologies respectueuses du climat et les investissements renforçant la résilience dans des secteurs économiques clés.

Dans le secteur agricole, Co-op Bank a élargi l'accès aux technologies d'énergies renouvelables à usage productif (PURE), en particulier aux systèmes alimentés par l'énergie solaire pour les chaînes de valeur du lait, du maïs et de la pomme de terre. Plus de 65 coopératives laitières utilisent désormais des équipements de refroidissement et de transformation alimentés à l'énergie solaire, tandis que plus de 500 producteurs de maïs et 200 producteurs de pommes de terre ont adopté l'irrigation solaire et d'autres équipements à énergie propre qui améliorent la productivité, réduisent les émissions et diminuent les coûts d'exploitation. Ces investissements renforcent l'adaptation des petits exploitants agricoles au changement climatique et accélèrent l'adoption des énergies propres dans les communautés rurales.

Dans le secteur des transports, la Banque soutient l'adoption de la mobilité électrique par les coopératives d'épargne et de crédit (SACCO) en finançant les véhicules électriques et les infrastructures associées. Les premiers utilisateurs constatent une meilleure stabilité de leurs revenus grâce à la réduction des coûts de carburant et d'entretien, ce qui démontre les avantages économiques et environnementaux de la transition vers des transports à faibles émissions.

À travers ces initiatives, Co-op Bank illustre le rôle essentiel des institutions financières dans la lutte contre le changement climatique et ses conséquences. Son modèle de financement adapté au climat permet aux coopératives d'adopter des technologies durables, favorise une croissance bas carbone et renforce leur résilience.



[Creando Conciencia, Argentine](#)

Creando Conciencia a vu le jour en 2005 à Buenos Aires, en Argentine, lorsqu'un petit groupe de voisins et de récupérateurs informels de déchets (« cartoneros ») ont décidé de s'attaquer à deux problèmes urgents : l'augmentation des déchets dans la ville et la précarité des conditions de travail des recycleurs informels. Au fil du temps, la coopérative a connu une croissance significative : entre 2019 et 2023, le volume de matériaux traités a augmenté de près de 135 %, passant d'environ 2 683 573 kg à 6 275 000 kg. Aujourd'hui, elle assure des services de collecte des déchets (porte-à-porte et dans des écopoints), le tri et le recyclage de nombreux types de matériaux (plastiques, verre, papier, carton, métaux, etc.) et transforme une grande partie de ces matériaux recyclés en nouveaux produits, comme du mobilier en plastique et des objets

du quotidien tels que des plateaux, des boîtes de rangement, des poubelles, des fournitures scolaires et des accessoires ménagers.

L'impact environnemental et social de Creando Conciencia est impressionnant. Au cours de ses dix premières années, la coopérative a recyclé plus de 7 300 000 kg de déchets, dont du verre, du plastique PET, du carton, etc., ce qui aurait permis de sauver près de 20 000 arbres et d'économiser des centaines de millions de litres d'eau. Plus récemment (en 2022), ses efforts de recyclage ont permis d'éviter l'émission de milliers de kilos de CO₂, d'économiser des dizaines de millions de kilowatts d'électricité et de prévenir l'extraction de grandes quantités de pétrole. Au-delà de son impact climatique, Creando Conciencia a eu un impact social significatif : de nombreux anciens recycleurs du secteur informel travaillent désormais comme membres salariés de la coopérative, dans des conditions plus sûres et plus dignes. La coopérative offre également des formations, des emplois stables et favorise l'inclusion sociale, démontrant ainsi que l'action climatique et la justice sociale peuvent aller de pair.



[Asie-Pacifique: Association forestière de la préfecture d'Osaka](#)

L'Association forestière de la préfecture d'Osaka ([Osaka Shinrin Kumiai Rengōkai](#)), créée en 2001 par la fusion de 16 unions forestières, représente près de 7 000 propriétaires forestiers, emploie une cinquantaine de personnes et dispose d'un capital d'environ 1,3 million de dollars. Guidée par la philosophie « Protéger les montagnes et faire croître la forêt », elle gère la foresterie, la vente de bois, le recyclage et la reconstruction après catastrophes dans tout Osaka.

Le 14 juillet 2020, elle a également contribué à la création du Conseil de liaison des coopératives et du secteur non lucratif d'Osaka (OCoNoMi Osaka) afin de renforcer la collaboration entre les coopératives.

Engagée en faveur des Objectifs de développement durable (ODD), l'association a obtenu en 2017 la certification SGEC (Sustainable Green Ecosystem Council) en gestion forestière et traçabilité (FM/CoC) afin de garantir des pratiques forestières durables et un approvisionnement fiable en bois. Elle promeut la décarbonation grâce à la production d'énergie biomasse, encourage les activités récréatives en forêt et développe l'éducation à la forêt pour les enfants et les bénévoles, en associant ainsi durabilité et résilience communautaire.

Coopérative Genç İşi, Turquie

Genç İşi contribue à l'ODD 13 (Action climatique) en dotant les jeunes coopérateurs des connaissances, des outils et des compétences de leadership nécessaires pour impulser des transitions sobres en carbone et résilientes face au changement climatique au sein de leurs communautés. À travers le projet *CIRCLE*, elle renforce les capacités des acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment ceux du secteur agroalimentaire, en matière de durabilité et d'évaluation des risques climatiques, de gouvernance adaptée au climat et de prise de décision fondée sur des données probantes. Sa nouvelle initiative Youth4Coops, menée en partenariat avec l'organisation de développement coopératif Haliéus (Italie), consolide encore cette contribution en cartographiant les bonnes pratiques de transition verte en Turquie, en Italie et en Espagne, en élaborant un guide pratique et en formant de jeunes membres des coopératives agroalimentaires aux voies de la transformation numérique et verte. Ensemble, ces efforts permettent aux jeunes de mener l'action climatique au sein des coopératives, de promouvoir des transitions justes et inclusives et d'accélérer l'adoption de pratiques respectueuses du climat dans l'ensemble de l'écosystème coopératif.



Pépinière forestière pour fournir des plants de qualité destinés aux plantations certifiées d'acacia au Vietnam. © Assoc. Prof. Dr. Tran Thi Phuong, CCCSC/FFD.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Malgré leur impact avéré, les coopératives se heurtent à des obstacles publics et privés qui limitent leur contribution à l'action climatique. L'accès au financement climatique demeure un défi majeur car les mécanismes existants privilégient souvent les grands acteurs privés et imposent des exigences complexes en matière de reporting. De nombreuses coopératives, en particulier dans les pays en développement, ne disposent pas des capacités techniques ni des données climatiques nécessaires pour être éligibles aux fonds d'adaptation et d'atténuation. Leur intégration limitée dans les cadres politiques nationaux, aggravée par une faible reconnaissance juridique, entrave la participation des coopératives aux Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et aux plans locaux d'adaptation.

Dans le même temps, la dynamique mondiale en faveur des transitions justes, des solutions fondées sur la nature et de l'adaptation menée localement offre de nouvelles perspectives. L'accent mis par la COP30 sur l'inclusion et le leadership autochtone s'aligne sur les valeurs de participation et d'équité du mouvement coopératif. L'innovation numérique, les outils de mesure du carbone et les partenariats intercoopératifs peuvent accélérer le déploiement à grande échelle de modèles de production durable et d'économie circulaire. Le renforcement de la collaboration entre les coopératives, les gouvernements et les institutions internationales permettrait de libérer tout leur potentiel en tant que partenaires de confiance dans la mise en œuvre des agendas climatiques et de développement.

La COP30 a également été l'occasion de lancer des programmes transformateurs tels que *Coopera+ Amazônia* qui investira 107 millions de reais dans 50 coopératives extractives, bénéficiant à plus de 3 000 familles. De telles initiatives illustrent la manière dont les coopératives agissent comme catalyseurs du développement durable, en générant des revenus, en protégeant les écosystèmes en amplifiant les solutions climatiques du niveau local au niveau mondial. La présence des coopératives à la COP30 a réaffirmé que lorsque les communautés détiennent collectivement les institutions fournissant l'énergie, la finance et l'alimentation, l'action climatique devient plus équitable, durable et ancrée localement.

⁵ Article de CoopNews sur les coopératives faisant entendre leur voix à la COP30 <https://www.thenews.coop/co-operatives-make-their-voices-heard-at-cop30-in-brazil/>

APPEL À L'ACTION

Pour libérer tout le potentiel des coopératives en tant qu'acteurs de l'action climatique, les gouvernements, les partenaires au développement et les institutions multilatérales devraient prendre les mesures suivantes :



1. Reconnaître et intégrer les coopératives dans la planification climatique nationale.

Inclure explicitement les coopératives dans les stratégies climatiques, les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) et les plans locaux d'adaptation en tant que partenaires clés pour la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation.



2. Développer et adapter le financement climatique.

Créer des instruments de financement sur mesure, des guichets de financement à taux préférentiels et des procédures simplifiées de demande et de reporting adaptées aux entreprises et aux fédérations coopératives. Proposer des options de financement mixte et des outils de réduction des risques afin d'améliorer l'accès au financement pour les petites coopératives et les coopératives rurales.



3. Investir dans les capacités et le soutien technique.

Financer la formation, les services de vulgarisation et les échanges de connaissances sur l'innovation verte, l'agriculture climato-intelligente, les énergies renouvelables et le suivi numérique (y compris les outils de mesure et de reporting des émissions de carbone). Soutenir l'apprentissage de coopérative à coopérative et les liens techniques avec les institutions de recherche.



4. Mettre en place des cadres juridiques et des politiques favorables.

Réformer les lois et les réglementations afin de renforcer la reconnaissance juridique, le traitement fiscal et la flexibilité opérationnelle des coopératives agricoles, énergétiques, financières et autres coopératives pertinentes pour le climat. Veiller à ce que les politiques éliminent les obstacles au déploiement à grande échelle des solutions communautaires.



5. Favoriser les partenariats multipartites.

Promouvoir les partenariats qui mettent en relation les coopératives avec les gouvernements, les organismes de recherche, les acteurs du secteur privé et les bailleurs de fonds afin de piloter, de déployer à grande échelle et de financer des solutions climatiques éprouvées. Tirer parti des marchés publics, des liens au sein des chaînes de valeur et de la coopération technique pour accélérer l'adoption de ces solutions.



6. Utiliser la gouvernance coopérative pour une gestion équitable.

Exploiter les modèles de gouvernance démocratique des coopératives afin de répartir équitablement la propriété, les bénéfices et la gestion des ressources naturelles, en veillant à ce que les investissements climatiques atteignent et renforcent les communautés locales.

En mettant en œuvre ces actions, les décideurs politiques peuvent traduire les engagements climatiques mondiaux en résultats inclusifs et ancrés dans les réalités locales, contribuant ainsi à la réalisation de l'Accord de Paris et du Programme 2030. Alors que s'achève l'Année internationale des coopératives, 2025 doit être considérée comme un tremplin – et non comme une ligne d'arrivée – pour le déploiement à grande échelle de solutions coopératives garantissant des moyens de subsistance résilients, protégeant les écosystèmes et veillant à ce que l'action climatique profite aux populations qui dépendent de la terre et de la mer.



Cette note d'information fait partie de la série « **Construire ensemble un monde meilleur: Contributions des coopératives aux ODD** », produite par le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) et l'Alliance coopérative internationale (ACI) en soutien à l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC 2025) des Nations Unies.

Sous le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur », l'AIC 2025 vise à sensibiliser, à promouvoir la croissance et à inspirer le leadership au sein du mouvement coopératif. Cette série explore la manière dont les coopératives contribuent aux progrès vers les 17 Objectifs de développement durable (ODD) en favorisant l'inclusion économique, la participation démocratique et la solidarité sociale pour plus d'un milliard de membres dans le monde.

Créé en 1971, le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) est un partenariat multipartite qui défend et soutient les entreprises coopératives centrées sur les personnes et autosuffisantes. Ses membres actuels comprennent l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre du commerce international (ITC).

COPAC
COOP

Committee for
the promotion
and advancement
of cooperatives



Organisation
internationale
du Travail



Centre du
Commerce
International



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Alliance coopérative internationale et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.



Co-funded
by the
European Union